

Direction Générale

Dossier suivi par :
Hélène BARTHELEMY
Directrice Générale des Services

Réf. HB/FP/DIRO3

Destinataires :

Mesdames, Messieurs les Conseillers du Conseil
Communautaire

Objet : Convocation conseil communautaire

Madame, Monsieur le Vice-Président,
Madame, Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra le :

Mardi 29 septembre 2020
Complexe sportif Daniel Labouère – salle B (tennis de table)
Rue des Sausaies à BOUSSAY

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour pour ladite séance.

Comptant vivement sur votre présence et vous en remerciant,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Vice-Président, Madame, Monsieur le Conseiller, à l'expression de mes salutations très distinguées.

POUVOIR

Je soussigné(e) _____

Agissant en qualité de conseiller(e) communautaire de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

Empêché(e) d'assister à la réunion du Conseil Communautaire du _____

Donne pouvoir à _____

Pour me représenter, émettre tous votes et signer tous documents.

Fait à _____, le _____.

Signature précédée de la mention « bon pour pouvoir »

**Conseil communautaire du
29 septembre 2020 – 19 heures**

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 8 septembre 2020 : report à la prochaine séance.

COVID-19

- 1- Chantiers en cours de Clisson Sèvre et Maine Agglo - information

Administration générale – ressources humaines

- 2- Désignation des membres siégeant au sein des commissions thématiques intercommunales
- 3- Désignation des membres composant la Commission consultative des services publics locaux
- 4- Désignation des représentants de Clisson Sèvre et Maine Agglo au sein du Comité syndical du Syndicat mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais : modification
- 5- Désignation des représentants de Clisson Sèvre et Maine Agglo au sein du Comité syndical du Syndicat du bassin versant de Grandlieu : modification
- 6- Désignation des représentants de Clisson Sèvre et Maine Agglo au sein du Comité syndical du Syndicat mixte d'alimentation en eau potable (SAEP) Vignoble – Grandlieu : modification
- 7- Adoption du règlement intérieur de Clisson Sèvre et Maine Agglo
- 8- Délégations de l'organe délibérant à la Présidence et au Bureau Communautaire
- 9- Délégation donnée pour l'installation du Conseil de développement à l'échelle du Pays du Vignoble Nantais
- 10- Actualisation du tableau des effectifs
- 11- Modalités de remboursement des frais de déplacement liés à l'exercice du mandat communautaire

Cycle de l'eau

- 12- Prise de la compétence « transport et distribution de l'Eau potable » au 1er janvier 2021 – retrait partiel du Syndicat d'Alimentation en Eau Potable (SAEP) Vignoble Grandlieu
- 13- Convention de reversement avec la Commune de Gorges concernant le projet urbain partenarial - résidence Les Magniolias Gorges, lieu-dit le Marais
- 14- Avenant n°2 au marché de réhabilitation des réseaux d'eaux usées et de déconnexion des postes existants route Nationale et route de Vieillevigne à Aigrefeuille sur Maine : intégration d'un dégrilleur
- 15- Avenant n°1 au marché de réhabilitation des réseaux d'eaux usées – Rue de l'Hommetière à Vieillevigne : intégration du renouvellement de 17 branchements
- 16- Avenant n°1 au marché de sécurisation et de renforcement du poste de refoulement de la Galussière à Gorges: intégration d'un dégrilleur et d'une clôture

Habitat - Urbanisme

- 17- Autorisation donnée au Président de signer l'acte de substitution de l'entreprise GH au profit de CSMA dans le protocole foncier avec les consorts Poupart

Transports - mobilité

- 18- Transports scolaires : approbation de l'avenant n°4 à la convention de délégation pour la gestion des services réguliers routiers créés pour assurer à titre principal, à l'intention des élèves, la desserte des établissements d'enseignements

Culture

- 19- Avenant n°1 à la convention de préfiguration du projet culturel de territoire avec le Conseil départemental de Loire-Atlantique et l'Etat-DRAC

Tourisme

- 20- Approbation de la convention relative au financement de la manifestation "Les Muscadetours" 2020

Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Président conformément à l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales : pas de décision prise entre le 3 et 23 septembre 2020.

Questions et informations diverses